

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 11 mai 2016	Heure	Numéro	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Façades Unimail		Lié à : (obligatoire) ad 15.040
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 4'000'000 francs pour la réalisation de la troisième étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades ventilées des bâtiments de la Faculté des sciences de l'Université, au Mail à Neuchâtel		
Contenu : Article premier ¹ Un crédit d'engagement de <u>4'500'000</u> francs est accordé au Conseil d'État pour financer la réalisation de la troisième étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades ventilées des bâtiments de la Faculté des sciences de l'Université, au Mail à Neuchâtel. <u>^{2(nouveau)} L'assainissement intègre des panneaux solaires photovoltaïques sur l'animalerie et la façade sud du bâtiment principal, sous réserve des décisions des autorités compétentes en matière d'urbanisme.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Philippe Haerberli, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :